Politique de relance, marché de travail et l'emploi en Algérie,

Quels obstacles et quels défis ?

Amina BENAISSA
Université Abou Baker Belkaid-TLEMCEN
Benaissa.revue@gmail.com

Dr. Noureddine MENAGUER
Université Abou Baker Belkaid-TLEMCEN
nmenaguer@gmail.com

Received: October 2017 ***Accepted: November 2017*** ***Published: December 2017***

Résumé: Cet article s'intéresse par l'étude des obstacles obtenu pour l'application d'une politique d'emploi soutenu par une politique de relance appliqué depuis 2001 en Algérie, qui peut stimuler l'économie, selon l'approche keynésiennes, par l'effet de multiplicateur qui augmente la taux de croissance et réduit le taux de chômage.

Cette politique a pu réduire le chômage en premier temps, mais après le taux de chômage est resté stable malgré la continuation à l'application de cette politique.

Les résultats montait que ces obstacles sont liées notamment à la nature et la situation actuelle de l'économie algériennes, ainsi que le régime qui s'appuie sur mesures institutionnelles.

Mots clés : Taux de chômage, politique de relance, politiques d'emploi, marché de travail, activité et investissement.

ملخص: تختص هذه المقالة بدراسة المعوقات التي تعترض تطبيق سياسة التشغيل المدعومة عن طريق سياسة التوسّع في الانفاق المطبقة منذ عام 2001 في الجزائر والتي يمكن أن تحفز الاقتصاد وفقا للنهج الكينزي من خلال تأثير المضاعف الذي يزيد من معدل النمو ويقلل من معدل البطالة.

وقد تمكنت هذه السياسة في البداية من خفض معدّل البطالة، ولكن بعد ذلك ظلّ مستقرا على الرغم من استمرار تطبيق هذه السياسة.

وأظهرت النتائج أن هذه المعوقات تتعلق بشكل خاص بطبيعة الاقتصاد الجزائري والوضع الراهن للبلام، بالإضافة لطبيعة النظام المبني على أسس مؤسساتية.

الكلمات المفتاحية: معدّل البطالة، السياسة المالية التوسعية، سياسة التشغيل، سوق العمل، النشاط والاستثمار.

Introduction

Depuis l'année 2001, l'Algérie a poursuit une politique de relance afin de stimuler l'économie et delà l'améliorer de la croissance, réduire le taux de chômage et la créer l'emploi. Ces procédures sont appliquées par le billet de la politique d'emploi. Cette dernière s'appuie sur l'organisation du marché de travail par des dispositifs spécifiques contribuant à la création d'emploi et delà le développement de la situation économique et sociale. Sachant que l'Algérie a pu appliquer ces politiques simultanément avec l'amélioration de la situation financière résultant de l'accumulation des réserves de change à cause de l'augmentation des prix du pétrole.

1- Problématique de recherche : L'Algérie s'ait trouvé face à un grand défi depuis les années quatre-vingt-dix, la lutte de chômage qui a accompagné la crise algérienne, elle a réussi à diminuer le taux de chômage en premier temps grâce à l'application d'une politique budgétaire expansionniste, mais il a resté stable et parfois il a une tendance à s'augmenté même avec la continuation à l'application de cette politique sans avoir un effet keynésienne sur le chômage. À la lumière de ce qui précède nous pouvons poser la problématique de notre recherche comme suit : Quel sont les obstacles et les défis d'une application d'une politique d'emploi au sein de la politique de relace dans la situation actuel ?

2- Objectifs de recherches : l'objectif de cette recherche c'est :

- identifier des obstacles et des défis de l'application d'une politique de relance sur l'économie algérienne.
- Montrer les erreurs des méthodes de l'application de cette politique.
- Monter les problèmes des systèmes appliqués.

3- Méthodologie de recherche : Afin d'arriver à une méthode de repères claires pour répondre à la problématique de notre recherche, nous avons opté pour la méthode descriptive et analytique et comparative dans le traitement théorique et pratique du sujet de la recherche.

4- Le plan de recherche : Afin de répondre à cette problématique nous avons partagé le travail en trois axes :

- Le premier axe : les objectifs de politique de relance et la politique d'emploi en Algérie.
- le deuxième axe : marché de travail, politique d'emploi et le défi de lutte de chômage
- le troisième axe présent les obstacles de création l'emploi en Algérie.

Le premier axe : la politique de relance en Algérie :

L'Algérie a poursuivi la politique budgétaire expansionniste depuis l'année 2001, pour atteindre des objectifs importants tels que le soutient de la croissance économique et la réduction de taux de chômage, en poursuivant l'approche keynésienne qui se caractérise par le rôle d'intervention de l'Etat dans le dynamisme de l'économie, grâce à ce qu'on appelle l'effet de multiplicateur, à travers l'application d'une politique de relance.

1- La politique de relance et l'effet de multiplicateur :

Cette politique est d'abord une politique économique qui avantage l'outil budgétaire au méfait de l'outil monétaire[1]. Elle s'inscrit dans les trois typologies de la politique économique : conjoncturelle, structurelle ou réglementaire[2] et évoque « *L'ensemble des mesures ayant des conséquences sur les ressources ou les dépenses inscrites au budget de l'État et permettant d'influer sur la conjoncture économique. Comme Keynes l'a démontré, le budget de l'État n'est pas neutre par rapport à l'économie ; il exerce un rôle d'atténuation des fluctuations conjoncturelles et de relance de l'activité. Deux notions sont au cœur de cette fonction de stabilisation : les stabilisateurs automatiques et le multiplicateur économique »*[3] . La politique budgétaire est donc un ensemble des décisions de pouvoir afin de réaliser des objectifs de conjoncture économique, en utilisant les recettes et les dépenses de l'Etat inscrite au budget.

A partir de cette définition, le principe de la politique budgétaire c'est influencée le niveau de la demande agrégée à travers le flux de dépenses et des recettes publiques.

L'approche keynésienne pose pour principale hypothèses la rigidité des prix à court terme, la forte élasticité de l'offre. La détermination de niveau de la demande agrégée, on suppose également que la consommation des ménages est principalement fonctionne de leur revenu courant. Dans ces conditions un choc de demande positif se transmet à l'économie avec un effet de multiplicateur.[4]

Dans le modèle simple de Keynes, l'augmentation des investissements importe une variation plus que proportionnelle de la production nationale qui résulte une baisse du chômage.[5]

Elle dirige également vers une amélioration des capacités de production des entreprises et delà une augmentation de la production qui contribue à l'accroissement du revenu des agents économiques. Ce dernier conduit à l'évolution de la demande et l'augmentation de la production une nouvelle fois, ce qui résulte un accroissement des revenus et un renforcement de la demande et ainsi de suite. En période de ralentissement de la production, l'Etat doit augmenter l'investissement pour appliquer l'effet multiplicateur habituel de celui-ci. L'action de l'Etat pour jalonner l'effet multiplicateur de l'investissement, dans une situation d'équilibre de sous-emploi, peut s'effectuer de quatre manière, cela par :

- L'augmentation des dépenses publiques, il s'agit de relancer l'investissement publique qui ce relancera à son tour l'investissement privé.

- Le baissement des recettes publiques, à travers la diminution des impôts, ce qui encourage l'investissement des agents économique à consommer et à investir plus facilement, ou à travers l'augmentation des transferts aux particuliers, ce qui accroit le revenu disponible des ménages, et donc leur consommations.
- La diminution des taux d'intérêt.
- La simulation directe du pouvoir d'achat.[6]

La décision d'augmentation les dépenses publiques, de la part du gouvernement, conduite, d'une manière direct, à une stimulation plus proportionnelle du produit intérieure brut (PIB) et, d'une manière indirect, à une augmentation des revenus disponibles de chacun. Cela va permettre à l'Etat de passer des commandes aux entreprises (constructions d'écoles, de routes, d'hôpitaux), de donner des prestations sociales aux ménages, d'accorder des aides publiques aux entreprises, de crée de nouveaux services publics gratuits. Autrement dit : l'Etat redistribue ce qu'il emprunte, sous forme de profits, de salaires ou de services de façon indirecte.

En outre, le revenu disponible des agents économiques s'accumule mécaniquement. La demande intérieure est augmentée. Pratiquement, la consommation retrouve sa force et les entreprises dégagent à nouveau les profits pour investir. Un effet multiplicateur se façonne alors et le PIB augmente. Pour répondre à cette hausse de la demande intérieure, les producteurs sont obligés d'embaucher des salariés supplémentaires, ce qui exerce une nouvelle création de revenus et une baisse du chômage[7].

Figure N° 01 : Le cercle vertueux du multiplicateur

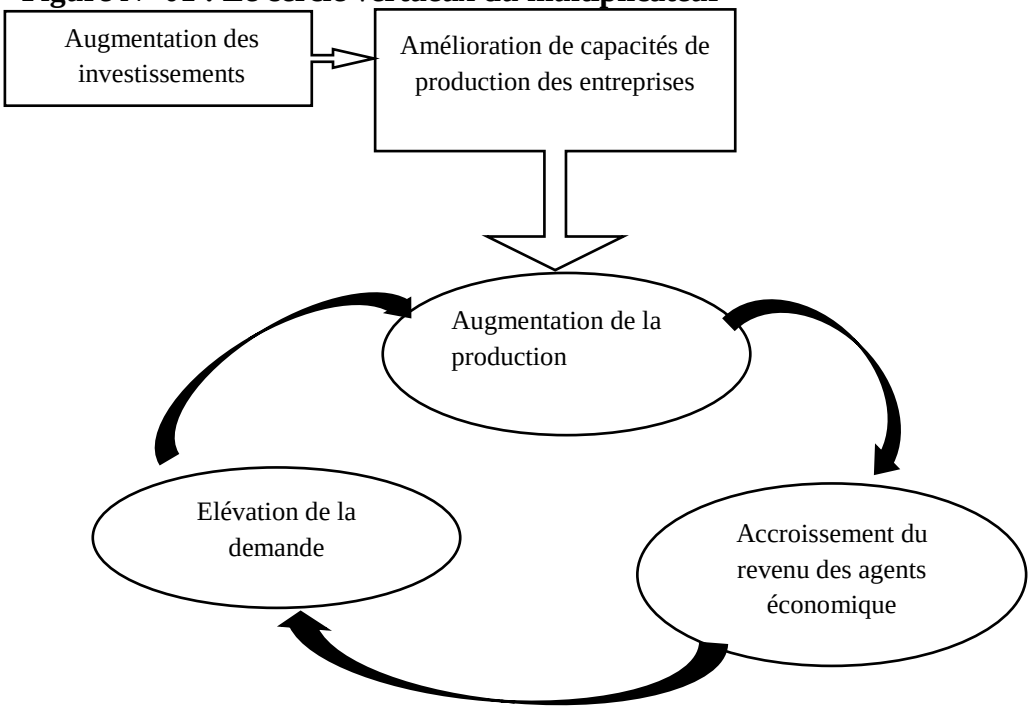

Source : schéma établit par les chercheurs en basant sur la référence en fin de page[8]

L'application de cette politique est effectuée à partir de 2001 après avoir une augmentation des prix de pétrole atteindre jusqu'au 60% des recettes totales du pays[9], ce qui a permet à l'Algérie de poursuivre une politique budgétaire dite de relance. La réalisation de cette dernière est exécutée par quatre schémas fondamentaux suivant afin de stimuler l'économie et atteindre aux objectifs finaux et autres objectifs intermédiaires

2- Les plans et les objectifs de la politique budgétaire :

Le gouvernement a poursuit ces programmes afin d'obtenir des objectifs principaux, il s'agit essentiellement sur l'augmentation de croissance et la réduction du chômage.

a- Le schéma de relance entre (2001-2004) : un montant de 7 milliards de dollar a été destiné pour réaliser ce schéma afin d'atteindre aux objectifs suivants :

- ✓ L'amélioration du niveau de vie et la réduction de la pauvreté,
- ✓ La réduction du chômage et la création d'emplois,
- ✓ Revitalisation des espaces ruraux et le rééquilibre régional.

b- le programme supplémentaire pour soutenir de la croissance (2005 – 2009) : une somme de 55 milliards de dollar a été prétendue pour réaliser ces objectifs :

- ✓ Le développement des infrastructures et des ressources humaines.
- ✓ L'extension et la modernisation des services publics qui.

c- Le plan quinquennal du développement (2010-2014) : une valeur de 286 milliards de dollar dévoué pour accomplir :

- ✓ Le développement économique.
- ✓ L'amélioration des services publics.
- ✓ Le développement humain.
- ✓ Les équipements de base en appuyant sur les travaux publics.
- ✓ Le soutient des titulaires de diplôme de l'enseignement supérieur et de formation.
- ✓ Le développement des secteurs de recherches scientifiques, de nouvelles technologies de communications et la mise en place de la gouvernance électronique.[10]

d- Programme quinquennal de croissance (2015-2019) : Ce programme est appliqué actuellement simultanément avec la situation critique de l'économie algérienne.

- la réalisation d'un taux annuel de croissance de 7% en vue de réduire le chômage et d'améliorer les conditions de vie des citoyens.
- Développement des infrastructures socio-économiques et ce, tout en veillant à la pérennisation des plans de développements précédents en assurant la maîtrise de la maintenance et de la gestion des infrastructures déjà réceptionnées.
- La diversification de l'économie, le renforcement, la modernisation et l'amélioration du taux de couverture géographique du secteur des finances notamment réseaux du système bancaire et financier.
- la mise en œuvre prochaine d'un programme de développement spécifique en faveur des wilayas du Sud et des wilayas frontalières.[11]

Le deuxième axe : marché de travail, politique d'emploi et le défi de lutte de chômage :

Après le déclanchement de la crise de baissement de pétrole et d'endettement, l'Algérie a connu également une augmentation subite du taux de chômage suivant plusieurs facteurs dépond à la situation économique et sociale en cette une époque. En effet, le taux de chômage a augmenté de 16.14% en 1986 à 21.35%[12] en 1987, ce taux est continué à s'augmenter jusqu'au bout de 28.70% en 1996 et 29.79% en 2000[13]. L'accroissement du taux de chômage est le résultat de la mauvaise situation économique et sécuritaire du pays.

L'Algérie a été trouvez devant un défi majeur pour lutter les cumules de la crise massive qu'elle a connu, notamment ce qui concerne le chômage, réduire le taux de chômage après le changement de régime vers l'économie de marché veut dire régler une situation sociale avec des solutions économique d'une pensée qui n'admet pas les solutions sociale. En outre, l'Algérie a planifié une politique d'emploi spécifique pour réduire le chômage dont elle a créé des dispositifs spécifique pour contribuer à la création de l'emploi.

01- Les contributions créatrices de l'emploi :

Il éxiste six contributions créatrices de l'emlpoi en Algérie :

a- Le dispositif de l'ANEM : Elle a pour missions d'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché de travail de garantir à tout demandeur et à toute entreprise un service de recrutement efficace et personnalisé.
Ce dispositif a été mis en œuvre en 1991 sous le nom de « ONAMO » par une recommandation de la part de l'OIT aux états membres pour la mise en place du SPE à travers la convention n° 88 sur le service public de l'emploi. Puis le gouvernement a défini les contours de de cette organisation par l'exécution de la loi 04-19 du décembre 2004.
En 2006 l'agence nationale de l'emploi (ANEM) est instituée par le décret exécutif n° 06-77 du 18 février 2006 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'emploi.[14]
L'ANEM a bénéficié de deux dispositifs d'aide, **DAIP** et **CTA**. Le **DAIP** est un dispositif destinée aux jeunes primo demandeurs d'emploi pris en charge financièrement par l'Etat. Il est composé de trois types de contrats :
Le contrat CID : destiné aux jeunes ayant suivi des études supérieurs, elle permet une rémunération de 15000DA pour les universitaires, 10000DA pour les techniciens supérieurs et les jeunes ayant un diplôme de DEUA.
Le contrat CIP : orienté vers les jeunes ayant le niveau secondaire et les sortants des CFPA, elle permet de toucher une rémunération de 8000 DA.
Le contrat CFI : prétendu aux jeunes sans qualification ni formation. La rémunération se diffère selon la nature du travail dont elle atteint à 12000DA pour les chantiers, 6000DA pour les unités de production et 4000DA pour les artisans.
Tandis que le **CTA (**Contrat de travail aidé) est un contrat de travail au sens de la loi 90.11 relative aux relations de travail. Il est intégré dans le cadre du dispositif global du DAIP. Une contribution mensuelle de l'Etat est versée au salaire du poste, en vue d'encourager le recrutement des jeunes primo demandeurs sans expérience.[15]

b- Le dispositif de l'ANGEM : L'agence nationale de la gestion de micro crédit est considérée comme un organisme de caractère spécial, il se compose de branches locales selon les centres de wilayas et une branche capitale en Alger. C'est une personne morale caractérisé par l'indépendance financière. Afin de garantir la bonne gestion de l'Agence. Elle a été fourni par un conseil directif se compose de plusieurs membres tel que les membres de comité de contrôle assigné par une décision du ministre chargé d'emploi à travers une suggestion des autorités auxquelles ils appartiennent. ils se réunissent au moins une fois tous les 03 mois, avec une possibilité d'organiser une autre session exceptionnel suivant l'appel de son président ou la demande du ministre chargé d'un emploi ou bien suivant la suggestion d'au moins de deux tiers de ses membres.[16]
Lorsque la demande de crédit il fallait avoir des conditions remplies liées essentiellement à l'âge (18 ans et plus) et aux compétences.[17] "Ils doivent être sans revenu ou avoir un faible revenu instable et irrégulier, avoir une résidence stable, avoir des compétences liées à l'activité prévue, ne pas être bénéficié d'une autre assistance pour la création des activités, apporter une contribution négligeable pour l'accompagnement ".[18]
c- Le dispositif de l'ANDI : L'agence nationale pour le développement des investissements ANDI a été créée en 1990 sous le nom de l'Agence en charge de l'investissement,[19] elle a connu des évolutions concernant des adaptations aux mutations de la situation économique et sociale du pays. Initialement APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement de 1993 à 2001, puis ANDI qui a été exécuté par un décret législatif 2001. Cet organisme donne des privilèges aux investisseurs à travers des mesures incitatives fiscales et non fiscales, des réductions des droits de douane, l'exonération des droits de la TVA et la

taxe de transport spécial pour l'équipement, des biens et des services qui entrent immédiatement dans la réalisation du projet d'investissement selon des normes juridiques spécifiques.[20]

d- Le dispositif de l'ANSEJ :L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ a était créé en 1996 par le décret exécutif n ° 96-296 orienté vers les jeunes entre 19 et 35 ans (extensible jusqu'à 40 ans) qui veulent créer leurs projets dont elle donne un aide financier par le billet des prêts bancaires des banques locales certifiées et le fonds de garantie des crédits FGAR pour faciliter le financement des petites et moyennes entreprises.[21]

e- Le dispositif de CNAC : La caisse national de l'assurance-chômage CNAC est Fondée en 1994 par le décret exécutif n° 188, qui due pour appliquer le décret législatif n ° 94-01, il vise la catégorie ayant un risque de perte de postes d'emploi involontairement par mesure des raisons économiques (cas de chômage technique). La caisse apporte un aide financier pour réduire le risque chômage. Elle fournit également des assistances économiques pour les chômeurs âgés (entre 30 et 50ans) afin de créer leurs entreprises.[22]

f- ADS : Cette dispositif a été créée en 1996 par décret exécutif n° 96 /232 du 29 juin 1996, « l'Agence de Développement Social « ADS » est venue renforcer le dispositif institutionnel mis en place par l'Etat en matière d'intervention sociale, afin d'atténuer les retombées économiques et sociales engendrées par la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel durant la décennie 1990. En vertu de son statut, l'Agence est un organisme public à caractère spécifique, dotée de la personnalité morale. Elle jouit de l'autonomie administrative et financière. Initialement placée sous l'autorité du Chef du Gouvernement, l'ADS est depuis l'année 2008 sous la tutelle du Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille »[23]

Figure N° 02 : Les contributions créatrices de l'emploi

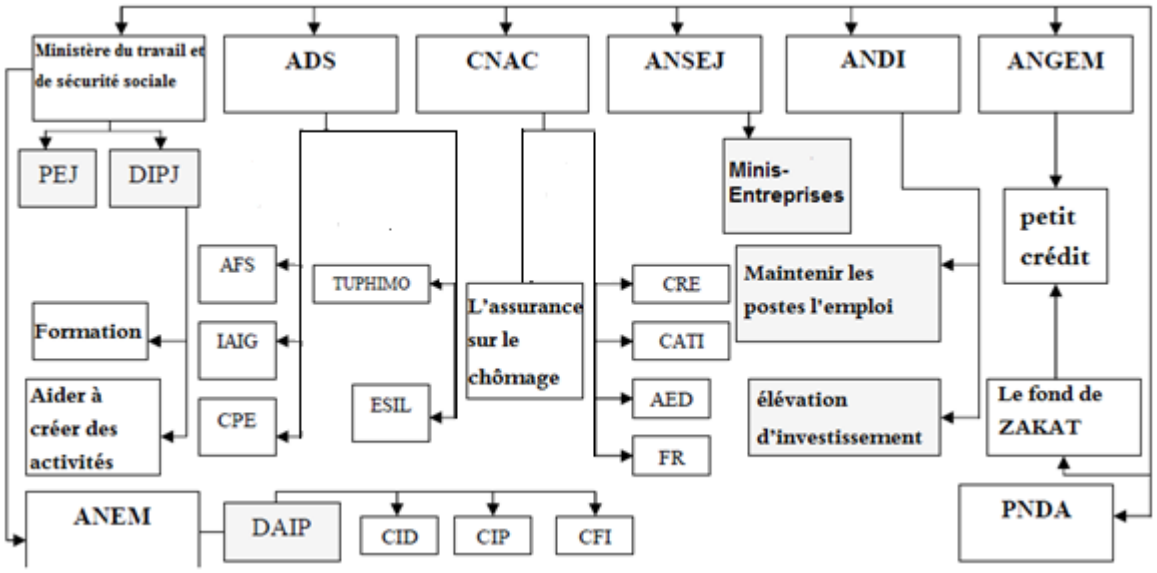

Source : schéma synchronisé par les chercheurs en basant sur les références suivantes :
Mohamed Driouche Dahmani, problématique d'emploi en Algérie : essaye d'analyse, Thèse de doctorat en sciences économique, année universitaire : 2012-2013, p : 219.[24]

02- La création de l'emploi en Algérie :

Selon le service du premier ministre l'Algérie a pu créer 5031692[25] poste de travail entre 2005 et 2009, 62.93% sont destinés vers les administrations publiques et les entreprises,

tandis que les 37.07% resté sont menés pour Les postes de travail permanents annuellement dans le cadre des ateliers qui utilisent de main-d'œuvre.

Le présent graphique montre l'évolution de la population active en Algérie :

Figure N° 03 : l'évolution de la population active en Algérie

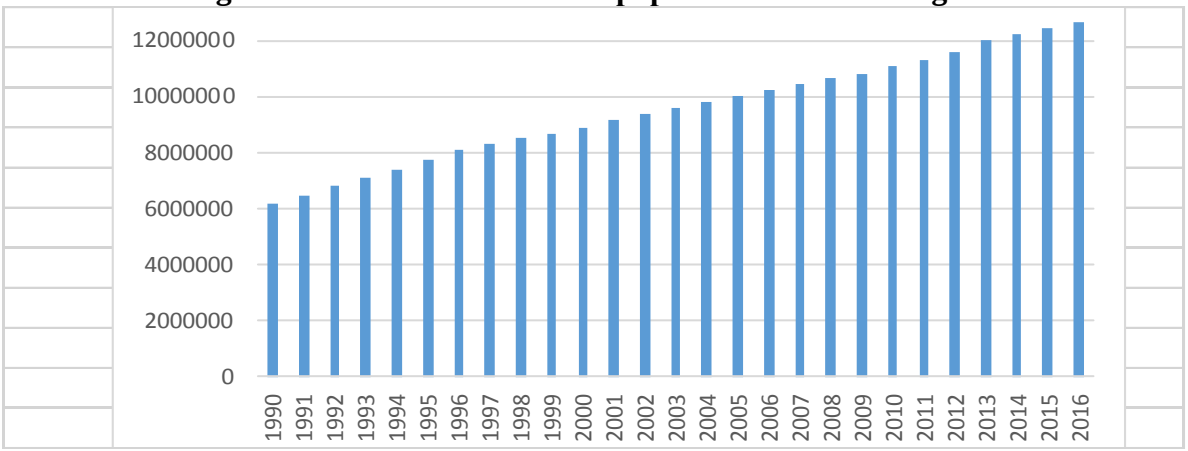

Source : graphique établit par les chercheures en basant sur les données de la banque mondiale.

Comme le graphique montre, le nombre de la population active a été augmenté d'une année à autre mais d'une manière variable dont elle estime 6213061 en 1990 et 6499366[26] en 1991, soit une différence de 286305, cependant elle atteint à 7753195 et en 1995, 8089608 en 1996, soit une augmentation de 336413 tandis qu'en 1999 et 2000 la population active a arrivé respectivement jusqu'au 8714961 et 8926334 soit une différence de 211373. Bien que le taux de chômage a été arrivé à 19.79%, 20.60%, 27.89%, 25.39% ; 29.79% respectivement en 1990, 1991, 1995, 1996, 1999, 2000. Cela montre que malgré l'augmentation de la population active, elle n'est pas appropriée avec l'évolution de la démographie algérienne. En plus, la situation du pays joue également un rôle important dont la création de l'emploie a été instable et n'est pas durable.

A partir de l'année 2001, l'Algérie a pu appliquer une politique de relance qui prend la réduction de chômage comme un objectif principale, en utilisant plusieurs outils, il s'agit essentiellement sur la politique d'emploi suivi et la stimulation de l'investissement dont l'augmentation de nombre de projets contribue à augmenter la création des nouveaux emplois. Les dispositifs de l'ANSEJ et l'ANGEM ont également participé à la création de l'emploi, duquel l'ANSEJ a créé 878.264 emplois dont 392.670 entre 1996-2010. Tandis que le nombre total d'emplois créés par l'ANGEM est 1 .182 .246 emplois dont 296.355 entre 2005 et 2010
Le présent graphique montre cette évolution

Figure N° 04 : La création de l'emploi au sein de l'ANGEM et ANSEJ en Algérie

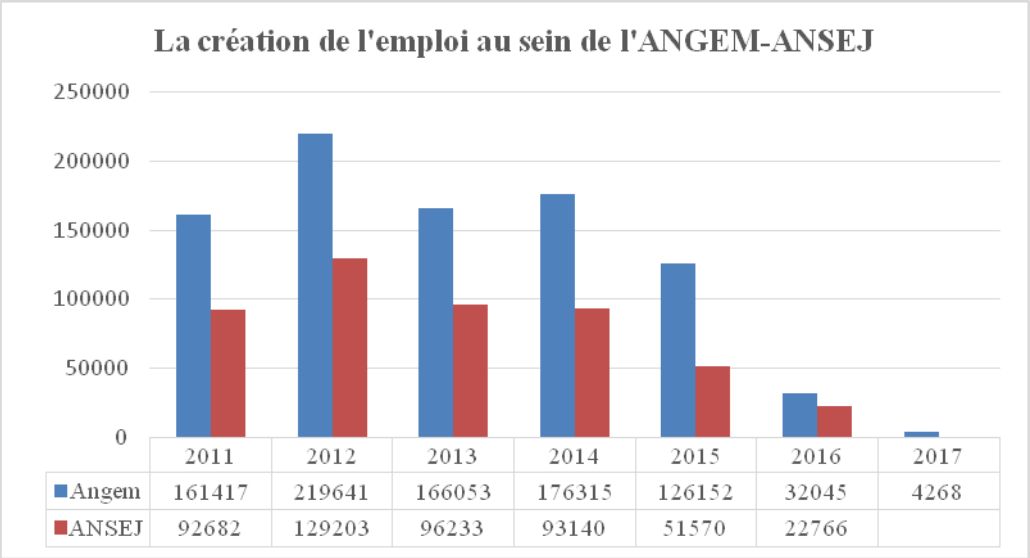

Source : Graphique établit par moi-même en basant sur :
- Statistiques ANGEM[27]
- Statistiques ANSEJ[28]

Notant que les postes crées à travers les dispositifs ANSEJ et ANGEM ont connu une augmentation successive année après année jusqu'au 2012 dont elle atteint à 219641 poste à l'ANGEM et 129203 poste à l'ANSEJ, suivi d'un recule à partir de 2013.

03- Evolution de l'Activité et de l'investissement en Algérie :

Pour savoir la véritable situation économique d'un pays, on doit analyser l'évolution de ses activités au sein de l'investissement. En effet, La politique de relance a donné ces fruits en cette période duquel l'Algérie a connu une augmentation successive du nombre des emplois crées au sein des projets investies dont il atteint à 10% en 2006, 17% en 2007 et 2008[29], en contrepartie le taux de chômage a été réduit respectivement à 12.3%, 13.8% et 11.3%[30]. Cependant, la création de l'emploi a été réduit en 2009 dont il atteint à 10% contre 22% des projets réalisé et 43% du PIB des dépenses publique, cette année a connu un choc extérieur généralement sur le commerce international et spécifiquement sur le secteur des hydrocarbures, suivant la crise économique mondiale. Après cette année le nombre de projet a été réduit, 11%, 11% et 6%, ainsi que le nombre de création de l'emploi 8%, 8% et 3% respectivement en 2010, 2011, 2012, malgré la continuation du gouvernement d'augmenté les dépenses publique (38.3%, 41.3%, 42.9%), sachant qu'en 2012, une partie des dépenses a été orienté pour couvrir l'augmentation des salaires.

Tableau N° 01 : répartition des projets selon la localisation entre 2000-2016

PROJETS D'INVESTISSEMENT	NOMBRE DE PROJETS	%	MONTANT en Millions DA	%	NOMBRE D'EMPLOIS	%
INVESTISSEMENTS LOCAUX	62 982	99%	10 584 134	83%	1 018 887	90%
INVESTISSEMENTS EN PARTENARIAT	822	1%	2 216 699	17%	119 525	10%
TOTAL GENERAL	63 804	100%	12 800 834	100%	1 138 412	100%

Source : Andi http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement/bilan-des-declarations-d-investissement-2002-2015

Le présent tableau montre que la grande majorité des investissements se réalisent localement dont elle participe à la création de l'emploi d'un pourcentage atteint à 90. Tandis

que les investissements en partenariat présentent une participation négligente estime seulement à 1%.

Tableau N° 02 : répartition des projets selon la situation juridique entre 2000-2016

SECTEUR JURIDIQUE	NOMBRE DE PROJETS	%	MONTANT en Millions DA	%	NOMBRE D'EMPLOIS	%
PRIVE	62 520	97,99%	7 290 151	56,95%	963 922	84,67%
PUBLIC	1 177	1,84%	4 319 545	33,74%	126 036	11,07%
MIXTE (privé et public)	107	0,17%	1 191 137	9,31%	48 454	4,26%
TOTAL	63 804	100%	12 800 834	100%	1 138 412	100%

Source : Andi http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement/bilan-des-declarations-d-investissement-2002-2015

Il est noté que le secteur privé participe par 62520 projets (soit 97.99%) tandis que le secteur public participe à raison de 1177 projets seulement (soit 1.177%) mais la valeur de financement est toutefois importante 4 319545 Milliards de dinars soit plus que la moitié de

celui du secteur privé, cela présente que le secteur publique garde toujours la majorité des grands projets structurales. enfin en dernier le secteur mixte génère **48,454 emplois** soit **4.26%** seulement.

Tableau N° 03 : répartition des projets selon le secteur d'activité entre 2000-2016

SECTEUR D'ACTIVITE	NOMBRE DE PROJETS	%	MONTANT en Millions DA	%	NOMBRE D'EMPLOIS	%
AGRICULTURE	1 316	2,06%	222 790	1,74%	53 445	4,69%
BTPH	11 389	17,85%	1 310 896	10,24%	246 138	21,62%
INDUSTRIE	11 256	17,64%	7 411 469	57,90%	466 382	40,97%
SANTE	935	1,47%	171 948	1,34%	22 478	1,97%
TRANSPORT	31 097	48,74%	1 095 948	8,56%	162 976	14,32%
TOURISME	1 018	1,60%	974 396	7,61%	62 069	5,45%
SERVICES	6 786	10,64%	1 169 895	9,14%	116 476	10,23%
COMMERCE	2	0,00%	10 914	0,09%	4 100	0,36%
TELECOMM	5	0,01%	432 578	3,38%	4 348	0,38%
TOTAL	63 804	100%	12 800 834	100%	1 138 412	100%

Source : Andi http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement/bilan-des-declarations-d-investissement-2002-2015

Notant que le secteur de transport préoccupe 48.74% de nombre des projets d'un montant de 1095948DA permet de créer 14.32% de l'ensemble d'emploi, tandis que le secteur d'industrie présente 17.64% de nombre de projets créatrice à 40.97% d'emploi avec une somme estime à 7411469. Le secteur de BTPH participe également avec un nombre considérable emploi créé atteint à 21.62% à travers 17.85% de projets et un montant de 1310896DA (10.24%).

04- Evolution de taux de chômage :

L'Algérie est un pays qui est catégorisé parmi les pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, cette région a été marquée par la hausse du taux de chômage par rapport au niveau du chômage dans le monde qui est estimé à 6% en 2012 dont 12.6% est l Le taux de chômage des jeunes, soit plus du double. Les perspectives en 2017 donnent un taux du chômage mondial de 6% et plus du double pour Celui des jeunes (15-24 ans) restera encore préoccupant avec 12,9%. Cette région, dont l'Algérie appartienne, trouve cinq défis principaux pour l'emploi des jeunes

- La croissance économique ne s'est pas traduite par la création d'emplois pour les jeunes
- Une population jeune, de plus en plus nombreuse, augmente la pression sur le marché du travail.
- Les emplois des jeunes sont de mauvaise qualité et les jeunes restent pauvres même s'ils travaillent
- Des jeunes décourageant en cause de chômage.
- De défis spécifiques face aux filles qui limite l'entrer dans le marché de travail ; il y a ainsi un gaspillage de ressources humaines. [31]

L'Algérie trouve toujours face au défi de lutte de chômage malgré ses efforts. En 2016 le nombre de chômeurs estime à1 272 soit 10.5%, 792 pour les hommes (08.1%) et 479 pour les femmes (20%)[32], une réduction considérable par rapports aux années 1996 et 2000, mais le taux de chômage reste toujours élevé par rapport au taux mondiale (06%).

Comme on a mentionné auparavant, l'Algérie a poursuit une politique de relance et une politique d'emploi soutenu par cette dernière, pour diminuer le chômage, le présent graphique montre l'évolution des taux de chômage, les dépenses publiques et la croissance à partir du moment du lancement des programmes de la politique de relance en 2001.

Figure N°05 : L'effet de la politique de relance sur le chômage :

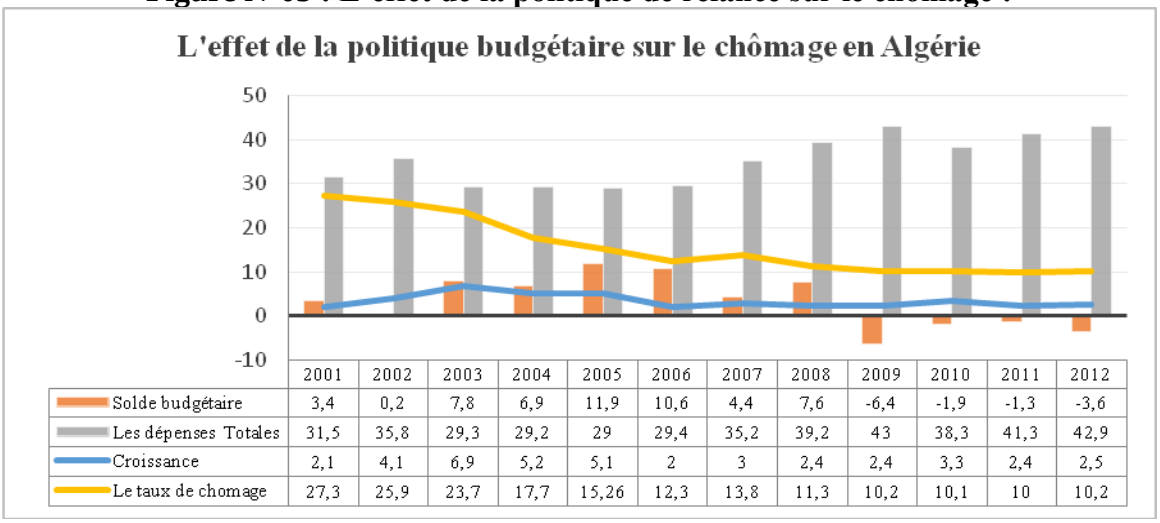

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Solde budgétaire	3,4	0,2	7,8	6,9	11,9	10,6	4,4	7,6	-6,4	-1,9	-1,3	-3,6
Les dépenses Totales	31,5	35,8	29,3	29,2	29	29,4	35,2	39,2	43	38,3	41,3	42,9
Croissance	2,1	4,1	6,9	5,2	5,1	2	3	2,4	2,4	3,3	2,4	2,5
Le taux de chomage	27,3	25,9	23,7	17,7	15,26	12,3	13,8	11,3	10,2	10,1	10	10,2

Source : Graphique établit par moi-même en basant sur les données de FMI

Bien que la politique budgétaire soit due pour augmenter la croissance économique et réduire le chômage, nous remarquons que l'effet de cette politique sur ces deux indicateurs est modeste à partir de l'année 2008, qui est une année critique duquel elle représente le déclenchement de la crise mondiale, cette dernière a résulté une réduction des recettes totales à cause de la réduction des recettes fiscales des hydrocarbures fait part de la diminution des exportations de ce secteur. Ces deniers représentent 98% des exportations algérienne. Le présent graphique montre le changement des recettes totales et les recettes fiscales des hydrocarbures entre 2001 et 2015.

Le troisième axe : Les obstacles de création l'emploi en Algérie :

L'application d'une politique de relance pour soutenir l'emploi doit être organisée par un système impeccable afin d'avoir des bonnes résultats,

1- Création des nouveaux emplois et nouvelles activités avec une production très modeste :

Bien que l'Algérie ait enregistré une croissance positive pour le secteur hors hydrocarbure, elle reste toujours très limitée par rapport au secteur des hydrocarbures.

Figure N° 06 : Activités et population actif.

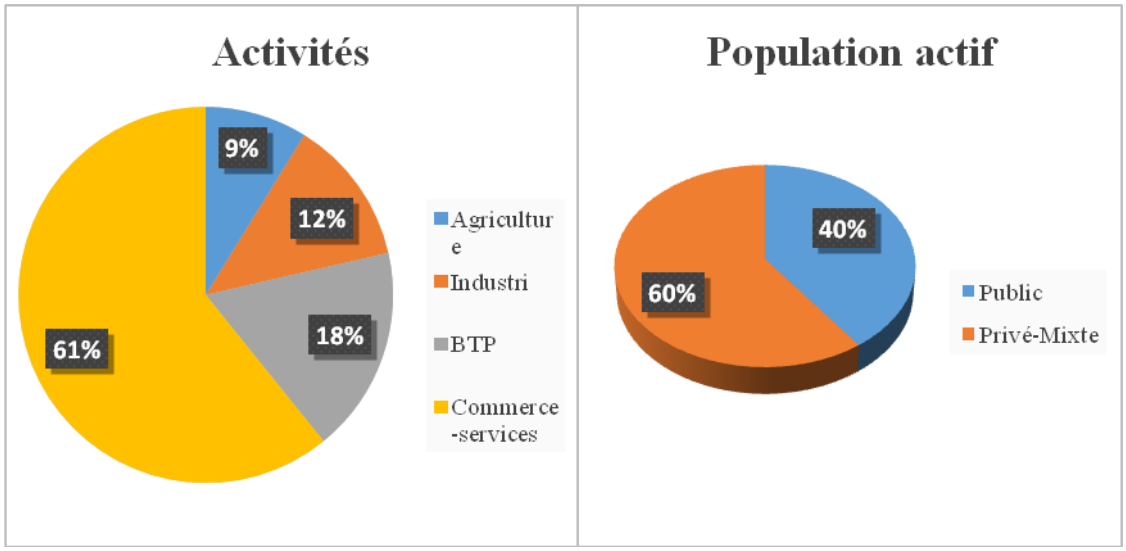

Source : Statistiques de L'ONS

Il est noté que 60% de la population actif travail dans le secteur privé tandis que 40% travail dans le secteur public, par contre le commerce-services pend le grand pourcentage de

l'ensemble des activités (61%) et le secteur d'agriculture représente que 9% de l'ensemble des activités.

Figure N° 07 : La production selon les secteurs en Algérie

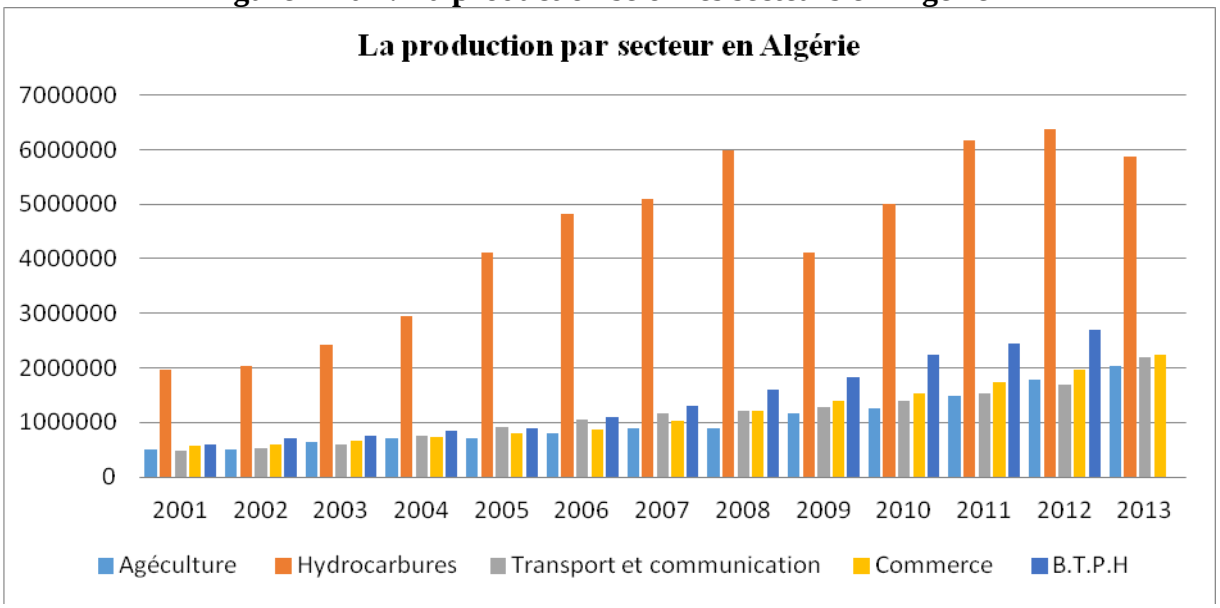

Source : graphique établit par les chercheurs en basant sur les statistiques de l'ONS

Notant que les secteurs choisis sont les plus productifs, si nous comparons le secteur des hydrocarbures avec les autres nous trouvons que sa productivité est très élevée, bien que les secteurs soient évolués d'une année à l'autre mais elles restent toujours réduites. Pour montrer mieux la situation de production, nous utilisons les recettes de l'imposition comme indicateur

Figure N°08 : Impôts liés à la production

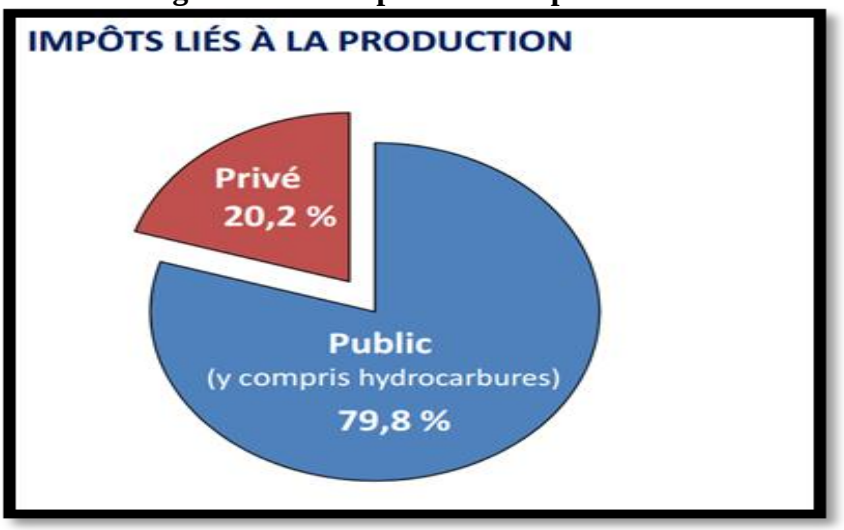

Source : Statistique d'ONS

Il est noté que l'imposition du secteur privé représente que 20.2%, tandis que l'imposition du secteur public y compris les hydrocarbures atteint à 79.8%. Si nous enlevons l'imposition des hydrocarbures nous trouvons que le secteur public représente que 19.8%. Par contre le secteur privé et mixe présente 60% de la population active, elle prend le commerce comme activité principale.

La productivité est donc très réduite si nous comparons le nombre de la population actif et la production, ainsi que la production des hydrocarbures et la production hors hydrocarbures.

Le présent graphique montre clairement que tout changement des recettes fiscales des hydrocarbures résulte un changement du même degré pour les recettes totales.

Figure n° 09 : Les recettes totales de l'État et les recettes fiscales des hydrocarbures :

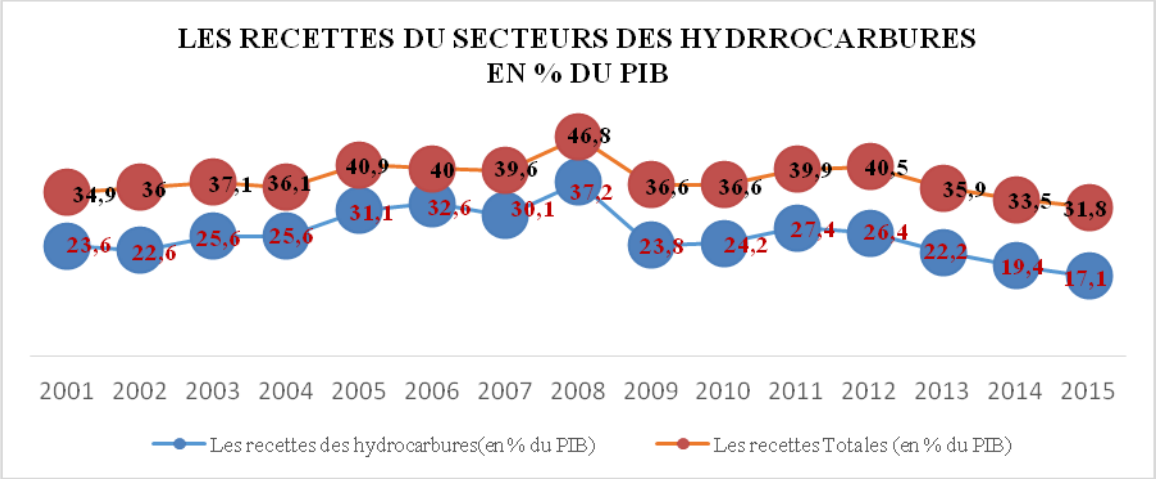

Source : Graphique établit par les chercheurs en basant sur les données du FMI.
Les statistiques de 2014 et 2015 sont des estimations.

Les recettes fiscales des hydrocarbures représente 67.9% des recettes totales de l'Etat résulte un changement du même degré pour les recettes totales (à moyenne de 1.47 par rapports aux recettes des hydrocarbures) points.

2- Réduction de création d'emploi liée à la situation actuelle du pays :

L'Algérie n'est pas un pays isolé du monde, Il reçoit des chocs extérieurs sur l'économie à travers le canal du commerce international (exportations et importations), en effet les petites entreprises a besoins au financement pour couvrir les coûts de création, ce dernier est accompli à travers les montants des recettes totales destiné à couvrir les besoins des agences créatrices des mini-entreprises ANSEJ et ANGEM. Le présent graphique montre le nombre d'emploi crée par les mini entreprises financé et exécuté par le baillet de ces agences.

Figure N° 10 : Emploi créé au sein de « ANGEM » et « ANSEJ »

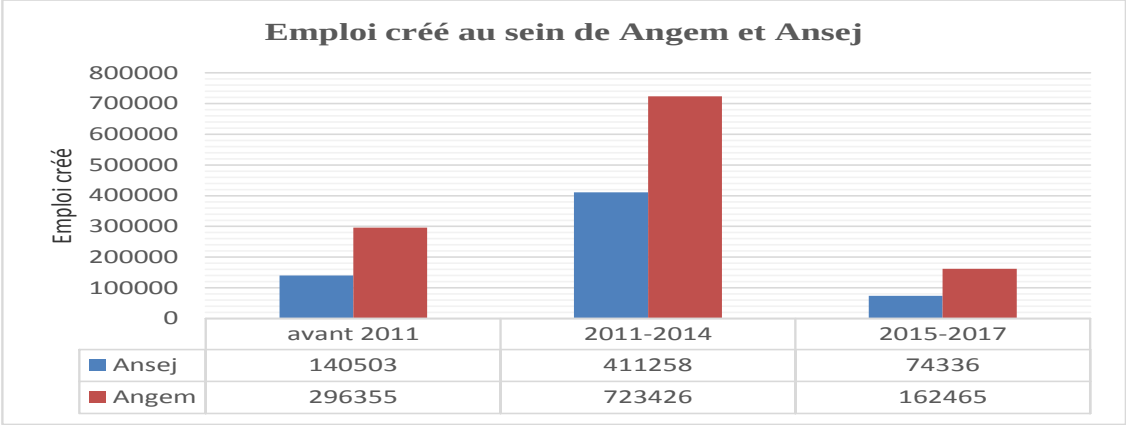

Source : graphique établit par les chercheurs en basant sur les données de :
- **ENSEJ :** http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/nos-statistiques#
- **ENGEM :** http://www.angem.dz/article/emplois-crees/

Notant que le nombre de postes d'emploi créé par les billets de ces deux agences a immédiatement reculé entre 2015 et 2017, une période qui a connu un abaissement des prix de pétrole et delà la diminution des recettes totales qui faire couvrir les dépenses publiques et delà le financement de mini-entreprises.

3- Des solutions provisoires de création d'emploi :

Les contributions créatrices d'emploi comme les contrats exécuté par l'ANEM et ADS sont des solutions provisoires, ce mode de contrat donne un emploi temporaire à demi-salaire qui est incertaine, la quasi-totalité de ces employeurs attendent l'intégration, alors que les

établissements se trouve incapable à créer un nombre de poste qui correspond au nombre de contrat.

4- Des obstacles liés à l'organisation, lois et la bureaucratie :

Parfois, les obstacles sont trouvés dans l'organisation du marché du travail dont certains gens prennent un emploi qui ne correspond pas avec ses compétences. Ainsi que certain lois qui empêche la création des entreprises et l'obtention d'un emploi. De plus la bureaucratie prévienne à bloquer l'opération de la création de mini entreprise et delà l'emploi.

5- La pertinence de la formation universitaire avec le marché de travail :

En Algérie le nombre de diplômé à l'université est largement grand par rapport au nombre d'emploi créé.

Figure N° 11 : Evolution du taux de chômage selon le diplôme obtenu (2010-2015)

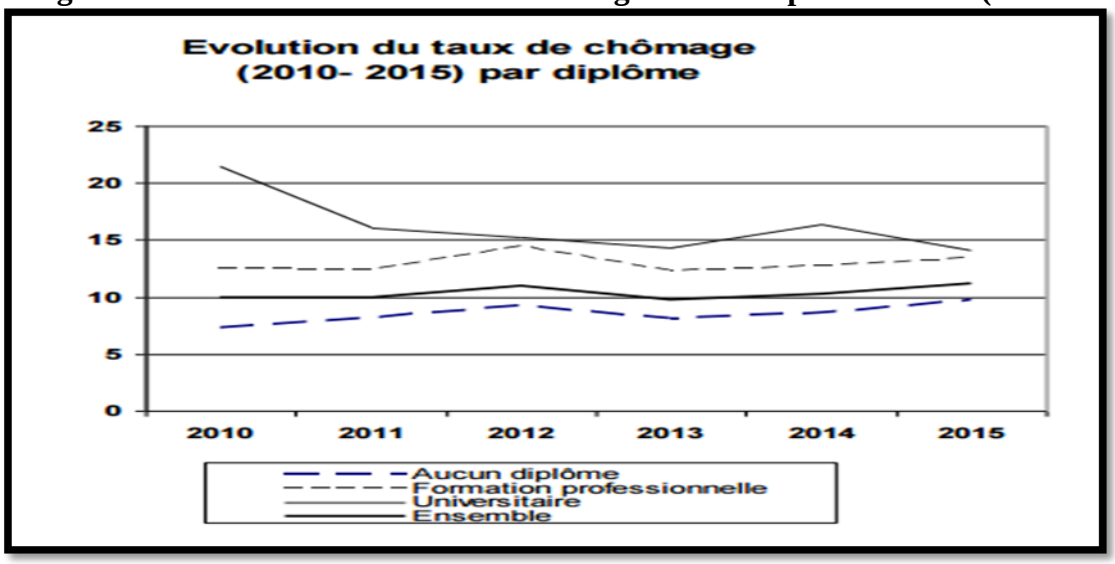

Source : Office national des statistiques, ONS

Le présent graphique montre que le taux de chômage est plus élevé chez la catégorie des universitaires, puis la catégorie des personnes ayant une formation professionnelle. Tandis que le taux de chômage est réduit chez les personnes qu'ils n'ont aucun diplôme comparativement avec les autres.

6- La concurrence de l'économie formelle et informelle :

Les nouvelles petites et mini entreprises créées se trouvent face à une concurrence avec formelle et l'économie parallèle, notamment que les jeunes partenaires ayant un manque d'expérience à la gestion. Généralement, l'économie parallèle influence négativement l'économie algérienne, d'une part concurrençait l'économie formelle d'autre part, des revenus importants pour l'Etat sont perdu.

7- Le financement des petites et mini-entreprises :

Les jeunes créateurs des entreprises n'ont aucune source pour financer leurs petites entreprises, le financement est dépond totalement au crédit obtenu. Toute démarche pour la création d'une mini-entreprise a besoin d'un capital avant d'avoir un crédit bancaire, pour éviter tout obstacle lié au financement et au changement des prix de marché, alors que le financement par le billet de l'ANSEJ et l'ANGEM ne prend pas en considération ces besoins, notamment lorsque l'existence d'un retard pour avoir le crédit où le matériel.

8- Des obstacles liés au choix de l'investissement et le manque de l'étude de marché

De plus, lors de dépôt des dossiers les agences n'imposent pas une étude de marché pour les demandeurs de projets ce qui permet à avoir des problèmes lors de la création et le déclanchement de l'activité.

L'étude de marché montre l'intérêt et la capacité de demandeur à gérer le projet choisi, donc le choix d'investissement se repose en ce cas sur des paramètres bien précis qui aide le demandeur a continué

Conclusion

L'Algérie a mené beaucoup d'effort pour faire face au défi de lutte de chômage, elle a consacré financement considérable pour obtenir cet objectif. Le poursuivi d'une politique relance qui soutient la politique d'emploi appliqué a donné ses fruits au début temps, mais elle a également trouvé des difficultés pour continuer à réduire le taux de chômage. A raison de plusieurs facteurs liés essentiellement à la fragilité de l'économie algérienne.

Les résultats

On peut résumer les résultats de notre recherche dans les points suivants :

✓ La nature de l'économie algérienne qui est dépond quasi-totalement à la rente des hydrocarbures dont l'Algérie se trouve toujours face au problème de la diversification de sa production.

✓ La dépendance de l'économie algérienne à un seul secteur a causé des problèmes liés aux chocs extérieurs sur les recettes de l'Etat qui sont la ressource unique de financement des investissements.

✓ Le régime de gestion qui gestion qui s'appuie sur des mesures institutionnelles avec la négligence des mesures économiques, qui bloque parfois le déroulement des procédures de création des nouvelles mini- entreprises et delà l'emploi.

✓ La faiblesse des entreprises a absorbé tous les employés en contrats de CID, CIP, CFI et CTA ainsi que les contrats au sein d'ADS

Les propositions

- Diversifier la production hors hydrocarbure, en s'intéressant aux autres secteurs importants et productifs.
- Sensibiliser les jeunes de l'importance de l'investissement notamment dans le secteur d'agriculture.
- Donner la conscience aux jeunes des procédures de contributions créatrices d'emploi.
- Limiter l'économie informelle afin de la mise à disposition des conditions de travail.
- Donner une certaine liberté au créateur pour créer et choisir l'activité qui correspond avec leurs compétences et faire étudier les propositions des projets d'une manière rigoureuse.
- Convenir la production des diplômes universitaire avec le marché du travail.

[1] MATTHIEU, CARON. *Thèmes et débats, budget politiques budgétaires,* Bréal, 2007, p : 31

[2] Matthieu, CARON, OP-Cite, p : 35

[3] Pierre, cliche. Gestion budgétaire et dépenses publiques, description comparée des processus, évaluations et enjeux budgétaire du Québec, Québec, presses de l'université du Québec, 2009, p : 62-63

[4] A gnès, Bénassy. *et al. Politique économique,* 1è édition, Bruxelles, De Boeck, 2004.p : 158-159.

[5] Matthieu Caron. Op-cite. p : 39.

[6] Pierre, cliche. Op.cit. 2009, p : 62

[7] Matthieu Caron, op.cit. p : 41-42.

[8] MATTHIEU. CARON, op-cite, p : 41.

[9] Le fond Monétaire international, < http://www.imf.org >.

[10] Amina BENAISSA, Habiba Moussouni, Les prix de pétrole au sein de la crise d'endettement souveraine européenne et son impact sur la politique budgétaire en Algérie, le premier colloque sur : *Les politiques d'utilisation des ressources énergétiques : Entre les exigences du développement national et la sécurité des besoins internationaux*, le : 07 et 08 avril2015, université de Farhat ABBAS sétif.

[11] PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Mai 2014, p : 19-20.

[12] Office national des statistiques, <http://www.ons.dz/-Statistiques-Sociales-.html>
[13] Organisation international du travail <http://www.ilo.org>
[14] Agence national d'emploi ANEM, <http://www.anem.dz/fr/pages/historique.html>
[15] Agence national d'emploi ANEM,< http://www.anem.dz/fr/pages/dispositifs.html>
[16] Article 1,2,3,4,6,7,8,9,11,13,14,19, décret présidentiel N° 04-14.
[17] Article 02, décret présidentiel N° 133-11.
[18] Article 02, décret exécutif N° 134-11.
[19] Agence nationale de développement et d'investissement ANDI, < http://www.andi.dz/index.php/fr/a-propos>
[20] Ordre N°01-03, Journal officiel, N° 47 Aout 2001.
[21] Décret exécutif N°96-296, Journal officiel, N° 52, 08 septembre 1996.
[22] Décret exécutif N° 94-188, Journal officiel, N° 44, 06 juillet 1994.
[23]Agence de développement sociale, <http://www.ads.dz/documents/ads_organisation.html#PRESENTATION>
[24] Mohamed Dahmani driwouch, problématique d'emploi en Algérie : essaye d'analyse, Thèse de doctorat en sciences économique, année universitaire : 2012-2013, p : 219.
[25] Services Du Premier ministre, Annexe A La Declaration De Politique Generale, 16 octobre 2010, P86.
[26] La banque mondiale,< http://api.worldbank.org/v2/en/country/DZA?downloadformat=csv>
[27] Agence nationale de micro-crédit <http://www.angem.dz/article/emplois-crees/>
[28] Agence nationale de soutien de jeune ANSEJ http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/nos-statistiques#
[29] Agence nationale de développement et d'investissement ANDI, op-cite.
[30] Le fond Monétaire international, op-cite.
[31] MUSETTE Mohamed Saïb, Le marché du travail en Algérie : une vision nouvelle ? , Journées de l'entreprise algérienne : Emploi, Formation et Employabilité, CREAD, Alger, 29 octobre 2013, P : 01-03.< http://adapt.it/adapt-indice-a-z/wp-content/uploads/2014/04/musette_le_marché_du_travail_en_algérie_2013.pdf>
[32] Office national des statistiques, ACTIVITE, EMPLOI & CHÔMAGE EN SEPTEMBRE 2016, N°763, P : 05. <http://www.ons.dz/IMG/pdf/DSEmploi0916.pdf>